



Boostez votre entreprise avec TRANSITIONS RH ! Faites évoluer votre management et transformez votre organisation interne !



Organisation du travail



Management collaboratif



Qualité de vie et des conditions de travail



Avec Transitions RH

8 mois d'accompagnement collectif et individuel au plus près de vos besoins avec un consultant expert !

	INCLUS	COÛT RÉEL DE L'ACTION	TARIF POUR L'ENTREPRISE
Temps d'échanges collectif	3 jours avec nos experts et partenaires métiers	6500€ HT	OFFERT
Accompagnement en entreprise	5 jours avec un consultant dédié à votre projet (possibilité d'intervention en 1/2 journée)		

Pourquoi participer ?

- Mettre en place une organisation d'entreprise et de chantier agile.
- Gagner l'engagement des équipes et des acteurs du chantier.
- Fidéliser vos salariés en améliorant les conditions de travail.

Pour qui ?

Les entreprises du bâtiment avec au moins 3 salariés avec :

- La volonté de changement, de faire évoluer votre organisation interne.
- Le souhait de faire participer vos salariés.
- L'envie de partager votre expérience avec d'autres dirigeants.
- La volonté de s'engager sur toute la durée du projet (8 mois).

Contactez votre CAPEB ou inscrivez-vous ici



Transitions RH

Votre action collective pour améliorer vos process internes et la qualité de vie et des conditions de travail

Entre pairs - Bénéficiez de l'expertise de nos partenaires métiers lors des rendez-vous collectifs ARACT, CARSAT, DREETS, IRIS ST et Constructyts.

Votre action individuelle, pour vous, votre entreprise et vos salariés

Jusqu'à 5 jours individuels portés par des consultants experts pour vous accompagner dans votre projet :

- Diagnostic sur-mesure
- Plan d'action personnalisé
- Déploiement du plan d'action opérationnel

Transitions RH pour :

Veiller à la qualité de vie et des conditions de travail :

- Évoluer dans un environnement de travail sécurisé.
- Améliorer les postes de travail.
- Miser sur les plans de carrière de vos salariés.
- Valoriser le travail et encourager les initiatives.
- Respecter l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.



Vers une nouvelle organisation du travail :

- Définir les rôles et les responsabilités.
- Améliorer vos process internes.
- Développer le dialogue social et les échanges sur le travail.
- Valoriser les chefs d'équipe.
- Prendre en compte les contraintes personnelles.
- Moduler les horaires de travail.
- Travailler en semaine aménagée.



Pour un management collaboratif :

- Mieux communiquer.
- Favoriser l'interaction et la collaboration avec les salariés.
- Remotiver vos salariés.
- Fidéliser vos équipes.
- Responsabiliser vos salariés et les rendre autonomes.
- Intégrer les nouvelles générations.
- Développer un objectif commun et le sens du travail.
- Travailler en confiance.

Modalités d'inscription :

- Accompagnement gratuit.
- Inscription via le lien suivant <https://forms.gle/cAC67deBwcJaNC6m7>
- Participation du dirigeant et de salariés à tout ou partie du dispositif, en fonction des possibilités liées à l'organisation interne.

Les partenaires de votre projet :

Pour plus d'informations contactez votre CAPEB ou la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes :

Virginie VEGA

v.vega@capeb-auvergnerhonealpes.fr

04 72 85 06 66

Démarrage en Rhône-Alpes :

17 mai 2024 !

Démarrage en Auvergne :

Septembre 2024 (date à préciser)

Durée prévisionnelle :

8 mois